

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1-22-47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Rapport d'inclusion durable et économique - 1ère répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et aux affaires européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet de ce rapport est de présenter le soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à des opérateurs menant des projets dans le domaine de l'inclusion durable et économique au niveau international.

Les projets présentés devront en priorité impliquer les acteurs locaux, tenir compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et cibler particulièrement les populations en situation de vulnérabilité : les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap...

Parmi les projets portés par les opérateurs des Bouches-du-Rhône, la Collectivité sera particulièrement attentive aux projets d'associations qui :

- garantissent la sédentarisation des populations locales afin d'éviter les drames des populations migrantes que nous connaissons actuellement en Méditerranée,
 - seront issus des pays francophones ou défendant la francophonie,
 - accompagnent, forment, structurent et accroissent l'autonomie de ses partenaires locaux à travers les thèmes suivants :
- le développement économique (dans ses composantes agricole, touristique, sociale et solidaire),
 - l'environnement (en particulier les questions relatives à l'eau),
 - l'éducation,
 - la formation professionnelle,
 - la jeunesse,
 - la valorisation de la culture et du patrimoine,
 - l'aide aux femmes,
 - l'aide d'urgence en cas de catastrophes naturelles.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport :

- les demandes de subvention de fonctionnement formulées par les associations des Bouches du Rhône pour des projets de développement durable et d'inclusion dans des pays en voie de développement (Mali, Togo, Bénin...);

- L'attribution, au titre de 2018, dans le cadre du dispositif « Inclusion durable et économique », de subventions pour un montant total de 50 000€

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL